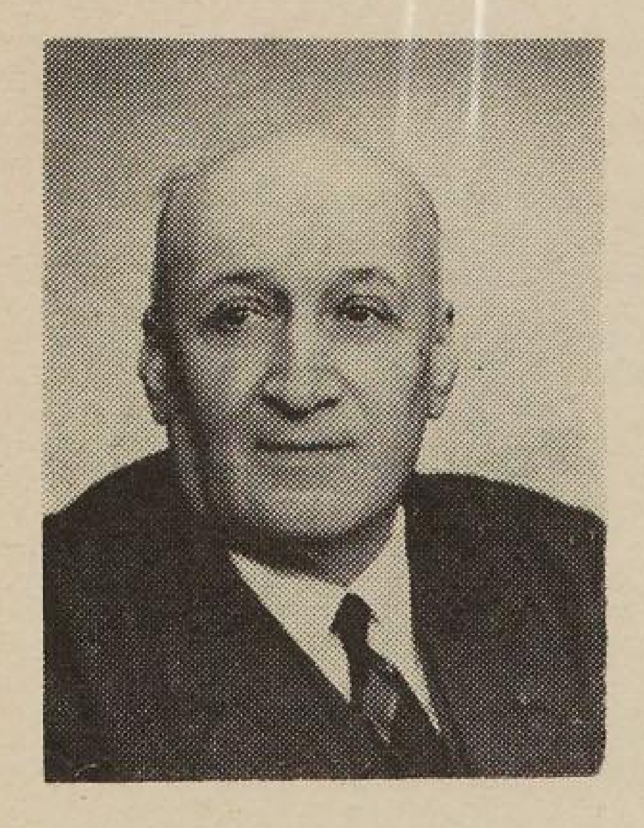


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Législatives du 5 Mars 1967

(6e CIRCONSCRIPTION ANGERS - SEGRÉ)

CENTRE DÉMOCRATE

Electrices, Electeurs,

Comme je l'ai déjà écrit, je parcours cette circonscription d'Angers-Segré depuis plus de 34 années.

C'est ma connaissance de cette région de l'Anjou qui a commandé ma candidature et dicté mon acceptation.

Angers-Doutre, avec **Belle-Beille, Verneau** et les communes suburbaines, pose des problèmes particuliers aux grands centres urbains. **Segré** se doit de jouer un rôle de pôle attractif avec les communes qui l'environnent. **Le Lion-d'Angers, Pouancé, Le Louroux-Béconnais, Candé, Saint-Georges-sur-Loire, Combrée - Bel-Air et Ingrandes,** avec leurs caractères particuliers, apparaissent comme des centres de convergence qui doivent revitaliser le milieu rural et agricole environnant.

Actuellement toute cette région, à forte vitalité démographique, marque un sous-développement économique certain. Sans l'effort des municipalités, qui ont réussi à implanter quelques activités nouvelles, l'insuffisance de l'économie de cette région serait encore plus marquée.

Si Angers, par ses équipements culturels et universitaires et par ses activités industrielles, commerciales et artisanales, complétées par celles des communes de sa périphérie, se doit de jouer pleinement son rôle de chef-lieu du département, **il est indispensable que des centres secondaires assurent totalement l'équilibre humain de cette région** par des activités nombreuses et variées.

L'aménagement et la construction des maisons de retraite et de logements-foyers doivent être entrepris et accélérés. L'équipement hospitalier d'Angers, encore incomplet, **devrait avoir son parallèle dans le Segréen.**

Dans le cadre des moyens de communication, ce secteur manque d'une vitalité, qui lui permettrait d'assurer à la fois la cohésion de la région, son essor économique et ses relations avec les régions voisines. Cette situation risque de lui être préjudiciable, tant au point de vue agricole qu'industriel, et de l'empêcher de participer activement aux perspectives du Marché Commun. La suppression de **la ligne Sablé - Segré - Châteaubriant** contribuerait à son asphyxie, aussi il importe, avec les élus locaux, d'exiger **son maintien** et même son amélioration.

L'Agriculture est certes en progrès. Cependant, l'utilisation de nouvelles techniques (l'exemple de la zone témoin Châtelais-L'Hôtellerie-de-Flée fut très démonstratif grâce à des hommes dévoués bien connus) est encore insuffisante : la formation générale et les connaissances techniques sont les bases essentielles d'une production accrue ; encore faut-il que l'octroi de moyens financiers permettent les équipements appropriés.

Sans cette politique l'exode des jeunes agriculteurs se poursuivra et le retard économique ne pourra être comblé.

Aussi **le Collège agricole prévu à Segré** par le Ve Plan, doit-il être un objectif à atteindre rapidement. Il viendrait très heureusement compléter le travail effectué par les Maisons Familiales.

Une politique nouvelle

Huit années de pouvoir sans partage n'ont pas résolu les grands problèmes économiques et sociaux. L'emploi est menacé, la crise du logement s'aggrave, nous manquons de centres de formation professionnelle et technique, de laboratoires et de personnel de recherche, d'équipements collectifs : routes, téléphone, hôpitaux. L'avenir n'est pas assuré pour les jeunes et les personnes âgées sont sacrifiées. Le pouvoir d'achat des familles se dégrade.

Dans la stabilité politique garantie par la Constitution à appliquer loyalement

JE PROPOSE :

UNE POLITIQUE HUMAINE ET DYNAMIQUE par :

Une expansion régionale vivante, au service de l'homme, avec des investissements productifs dans l'industrie, l'agriculture, le commerce et l'artisanat, offrant aux jeunes les emplois nécessaires ;

Un financement accru des équipements collectifs ;

Un encouragement à l'épargne pour assurer les investissements dont nos populations ont tant besoin ;

Le doublement des efforts de la recherche scientifique, technique et médicale ;

La simplification du système fiscal et la modernisation du crédit.

Le financement de ce programme peut être assuré sans impôts nouveaux mais par de sérieuses économies sur les dépenses de faux prestige et les charges improductives.

UNE POLITIQUE DE PROGRÈS SOCIAL par :

Une répartition équitable du revenu national entre toutes les classes sociales ;

La parité pour l'agriculture dans les moyens et les conditions d'existence ;

Une priorité absolue au logement, aux écoles, à l'équipement hospitalier, social et culturel, équilibrés entre le milieu urbain et rural ;

Une application des dispositions (loi du 3 avril 1955) qui prévoient l'harmonisation des traitements de la fonction publique avec les salaires du secteur nationalisé ;

Un règlement mensuel, et non trimestriel, des retraites civiles, militaires et vieillesse ;

La garantie aux personnes âgées d'une allocation basée sur le S.M.I.G.

UNE POLITIQUE DE JUSTICE par :

Le respect des engagements pris envers les anciens combattants (rapport Constant) envers les prisonniers et rapatriés (application sans réserve de la loi du 26-12-1961) ;

La reconnaissance des droits des jeunes, ayant combattu en Algérie ;

L'amnistie immédiate et générale des actes accomplis à l'occasion des évènements d'Algérie.

UNE POLITIQUE EUROPÉENNE :

Seule **l'Europe unie** peut constituer une puissance à l'échelle mondiale et un facteur de paix, de sécurité et de progrès.

Seule une **politique agricole européenne** dans le cadre du Marché Commun, permettra à notre agriculture de se développer.

AVEC L'ACCORD DE TOUS LES FRANÇAIS

Nous voulons rétablir un véritable dialogue, condition même de la Démocratie qui ne doit pas être sous la dépendance de quelques technocrates.

Toutes les forces vives de la nation : les élus locaux, les représentants des activités professionnelles, syndicales, sociales, coopératives, culturelles, familiales, ceux des mouvements féminins et des jeunes doivent participer à la construction du pays, avec l'appui des représentants élus chargés de coordonner leur action et de faire aboutir leurs aspirations.

VOTRE VOTE ENGAGE LA RÉPUBLIQUE POUR CINQ ANS ET, DU FAIT DE LA SUCCESSION DES PLANS, L'AVENIR DE NOTRE CIRCONSCRIPTION POUR DIX ANS.

La preuve en est qu'un retard de huit ans est à combler.

Ensemble l'industrie unie à l'Agriculture, le Commerce lié à l'Artisanat, nous travaillerons à l'expansion de notre région d'Angers-Segré qui veut vivre et s'épanouir.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Voter Centre Démocrate c'est voter pour :

Une politique dynamique de soutien, d'expansion et de vulgarisation agricoles ;

Une politique d'expansion industrielle, de rénovation artisanale et de défense des intérêts ruraux, urbains et du monde du travail.

Voter Centre Démocrate c'est voter pour :

Une politique généreuse et humaine, basée sur la grandeur et la dignité de l'homme, sur l'espoir, le travail et la sécurité.

LE CANDIDAT :

Henri VARENNE

Docteur - Vétérinaire
Ancien Directeur des Services Vétérinaires
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier des Palmes Académiques
Commandeur du Mérite Agricole
Président d'honneur des Parents d'Elèves du Lycée Joachim-du-Bellay
Président d'honneur de l'Association des Combattants de Flandres et Dunkerque

LE SUPPLÉANT :

Georges MENAN

Notaire
Maire de Sainte-Gemmes-d'Andigné
Conseiller Général du Canton de Segré



SEGRÉ - IMP. DU MERCURE